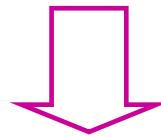
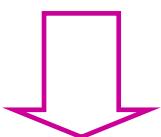


PRISE EN CHARGE



Financée à :

- * 80% par la Sécurité Sociale
- * 20% par le Conseil Départemental



Les parents n'effectuent aucun règlement de prestations au CAMSP



Médecin Directeur Technique,
Directrice administrative et pédagogique,
Coordonatrice,
Secrétaires médicales,
Pédiatre,
Psychologue,
Psychomotricienne,
Educatrice de jeunes enfants,
Ergothérapeute,
Assistantes Sociales,
Kinésithérapeute,
Orthophonistes,
Pédopsychiatre,



**Centre d'Action
Médico-Sociale Précoce**

C.A.M.S.P Creuse



Pour les enfants de 0 à 6 ans et leurs famille :

- * Une aide précoce
- * Une approche globale
- * Un accompagnement parental

**20 avenue Pierre Mendes France
23000 GUERET
05.55.52.84.83 camsp@lespep23.org
www.lespep23.org**



C.A.M.S.P Creuse



Pour les enfants, afin de :

- ☞ *Faciliter leurs accès aux soins,*
- ☞ *Soutenir leurs compétences malgré leurs différences*
- ☞ *Permettre leur intégration dans un lieu de vie, faciliter leur scolarisation*

PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE DES TROUBLES

- ☞ *Moteurs*
- ☞ *Mentaux*
- ☞ *Sensoriels*
- ☞ *Relationnels*

Séances individuelles ou de groupe avec l'intervention de 1 ou plusieurs spécialistes.

Accompagnement de la famille.

Actions au CAMSP, à l'extérieur (lieux de vie de l'enfant),

Rencontre avec les partenaires...

- ☞ **Evaluation multidisciplinaire**
- ☞ **Réunion de synthèse**
- ☞ **Projet individuel**

En collaboration avec :

- ☞ Centre de dépistage anténatal
- ☞ Réseau de néonatalogie du Limousin
- ☞ Pédiatrie et neuropédiatrie
- ☞ Génétique médicale
- ☞ P.M.I
- ☞ Médecins traitants
- ☞ Médecins scolaires
- ☞ CMP , CMPP, SSESD, SESSAD
- ☞ RASED
- ☞ MDPH
- ☞ Service et établissements médico-sociaux
- ☞ Crèches, écoles...

